Le 6 décembre 2024

Par courriel

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
11e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 2065
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

Objet : Dépôt du rapport annuel 2022 sur l'application du Code de conduite d'Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Suivi administratif

Notre dossier : LTG07950 PC

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 15 novembre 2024 relativement au dossier mentionné en titre et par laquelle la Régie de l'énergie demande au Coordonnateur la transmission des réponses à la DDR no.1 pour le 9 décembre 2024.

Les informations demandées au Coordonnateur dans la DDR no. 1 requièrent d'effectuer notamment diverses recherches de documents et de rapports qui font en sorte que le Coordonnateur vous demande un délai additionnel d'une semaine afin de pouvoir répondre à la DDR no.1 et d'effectuer toutes les vérifications nécessaires.

Dans ces circonstances, le Coordonnateur demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire au 16 décembre 2024 afin de déposer ses réponses à la DDR no.1.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
PC/gm